



Dossier de presse

Date: 08.10.2019

En 2018, les revenus agricoles ont augmenté

Selon le Dépouillement centralisé des données comptables d'Agroscope, en 2018, le revenu agricole a augmenté de 4,1 % par rapport à l'année précédente. Il s'élevait en moyenne à 70 600 francs par exploitation et rémunérait 1,36 unité de main-d'œuvre familiale. Cette augmentation tient essentiellement aux bonnes récoltes fruitières et viticoles ainsi qu'aux produits plus élevés de la production d'œufs et de viande de volaille ainsi que de l'élevage bovin. Ces derniers s'expliquent, entre autres, par une reprise du prix du lait et une légère augmentation de la production laitière. Ces évolutions ont permis de compenser les pertes de rendements dans les grandes cultures et les cultures fourragères liées aux conditions météorologiques ainsi que la situation toujours difficile sur le marché porcin. Le revenu extra-agricole des ménages est resté quasiment constant. Le revenu total a augmenté de 2,8 %.

Des produits plus élevés en culture fruitière/viticole et production bovine

En 2018, le produit moyen (qui correspond approximativement au chiffre d'affaires), paiements directs compris, s'élevait à 345 400 francs par exploitation, ce qui représente une hausse de 4,3 % par rapport à l'année précédente.

Le produit monétaire de la production végétale a augmenté de 3,6 % au total. Cependant, l'évolution a été différente selon les cultures. Après les pertes de récolte massives dues au gel en 2017, les conditions météorologiques sèches et chaudes de 2018 ont conduit à de très bonnes récoltes en culture fruitière et en



Sur le plan météorologique, l'année 2018 a réservé aux producteurs fruitiers et viticulteurs des rendements physiques supérieurs à la moyenne. La sécheresse prolongée a réduit la pression des maladies et des ravageurs, ce qui, conjugué à un nombre d'heures d'ensoleillement supérieur à la moyenne, a permis d'obtenir des raisins et des fruits d'une qualité excellente.

(Photo: © Agroscope, Carole Parodi)

viticulture tant en quantité qu'en qualité. En revanche, les produits des grandes cultures et surtout des cultures fourragères ont été inférieurs à ceux de l'année précédente en raison de la sécheresse.

Le produit de la production animale a augmenté de 5,2 % au total. Alors que la situation sur le marché porcin a conduit à des prix aux producteurs relativement bas, la sécheresse prolongée et la pénurie de fourrage qui en a résulté ont entraîné une augmentation du nombre d'abattages de bétail avec les recettes que cela implique. Par ailleurs, la reprise du prix du lait, qui s'était dessinée au second semestre 2017, s'est poursuivie en 2018 et a légèrement stimulé la production laitière. Dans l'aviculture, les producteurs ont réagi à la demande croissante de viande de volaille et d'œufs d'origine suisse et ont augmenté leur offre.

Les paiements directs (contributions cantonales comprises) ont augmenté en moyenne de 2,4 % par exploitation, pour une enveloppe de paiements directs presque inchangée au niveau fédéral. Ceci est dû essentiellement à la poursuite de la restructuration et à l'extension de la surface des exploitations qui en résulte.

La sécheresse renchérit les coûts de la production animale

Dans un contexte de hausse du prix des moyens de production, les charges totales ont augmenté de 4,4 % pour atteindre 274 700 francs en moyenne par exploitation. Cette évolution est due principalement aux charges spécifiques de la production animale, mais aussi aux amortissements et aux ajustements de valeur.

La forte augmentation des charges spécifiques de la production animale (+7,8 %) est liée en partie aux fourrages supplémentaires que certaines exploitations de production bovine ont dû acheter pour faire face à la pénurie de fourrages due à la sécheresse.

Hausse plus faible des revenus en région de montagne

Le revenu agricole, qui correspond à la différence entre les produits et les charges, a augmenté en moyenne de 4,1 % pour atteindre 70 600 francs par exploitation. En région de montagne, la hausse du revenu, de 2,6 %, a été nettement plus modérée que dans les régions de plaine et des collines (5,0 % et 4,0 % respectivement). Cela s'explique notamment par le fait que les cultures permanentes ne jouent pratiquement aucun rôle en région de montagne. C'est pourquoi cette région n'a guère pu profiter de l'excellente année pour les fruits et la vigne, ce qui signifie que les produits ont moins augmenté que dans les régions de plaine et des collines.

Revenu du travail le plus élevé en région de plaine

Le revenu du travail correspond au revenu agricole après déduction des coûts calculés des capitaux propres investis dans l'exploitation, aussi appelés intérêts calculés des capitaux propres. Etant donné le taux négatif des obligations fédérales à dix ans, l'intérêt calculé était égal à zéro pour les trois exercices précédents. En 2018, le taux d'intérêt annuel moyen était de nouveau positif, ce qui s'est traduit par une légère

augmentation de l'intérêt calculé. Cette évolution, conjuguée à un nombre presque inchangé d'unités de main-d'œuvre familiale (-0,2 %), a entraîné une augmentation du revenu du travail par unité de main-d'œuvre familiale de 4,0 % pour atteindre 51 900 francs (cf. figure). A 65 300 francs par unité de main-d'œuvre familiale, le revenu du travail en région de plaine était supérieur de 40 et 68 % à celui des régions des collines et de montagne (respectivement 46 500 et 38 900 francs).

Au cours des quatre dernières années, le revenu du travail par unité de main-d'œuvre familiale a augmenté de 17 % au total. C'est dans les régions de plaine et des collines que le revenu du travail par unité de main-d'œuvre familiale a le plus augmenté, soit 20 % et 17 %, respectivement. Dans la région de montagne, l'augmentation a été plus modérée (11 %). Malgré cette augmentation, en 2018, les unités de main-d'œuvre familiale dans l'agriculture ont obtenu des rémunérations nettement plus basses que les employés des secteurs secondaire et tertiaire.

Revenu extra-agricole constant

Le revenu total d'un ménage agricole se compose du revenu agricole et du revenu extra-agricole. Il est à la disposition des familles paysannes pour la consommation privée et la constitution de capitaux propres. Le revenu extra-agricole n'est pas relevé pour les communautés d'exploitations. Par conséquent, le revenu total ne peut être calculé que pour les entreprises individuelles sans les communautés d'exploitations.

La moyenne suisse des revenus extra-agricoles est restée pratiquement inchangée (+0,5 %) et s'élevait à 31 800 francs par ménage agricole. En raison de l'augmentation simultanée du revenu agricole, le revenu total a augmenté de 2,8 % ce qui le porte à 99 000 francs. C'est dans la région de plaine qu'il est le plus élevé à 115 500 francs, contre 92 700 francs dans la région des collines et 82 300 francs dans la région de montagne. Les revenus extra-agricoles jouent un rôle plus important dans les régions des collines et de montagne que dans la région de plaine. Leur part dans le revenu total était respectivement de 36 % et 34 %, contre 29 % dans la région de plaine.

Augmentation des sorties de liquidités pour les investissements

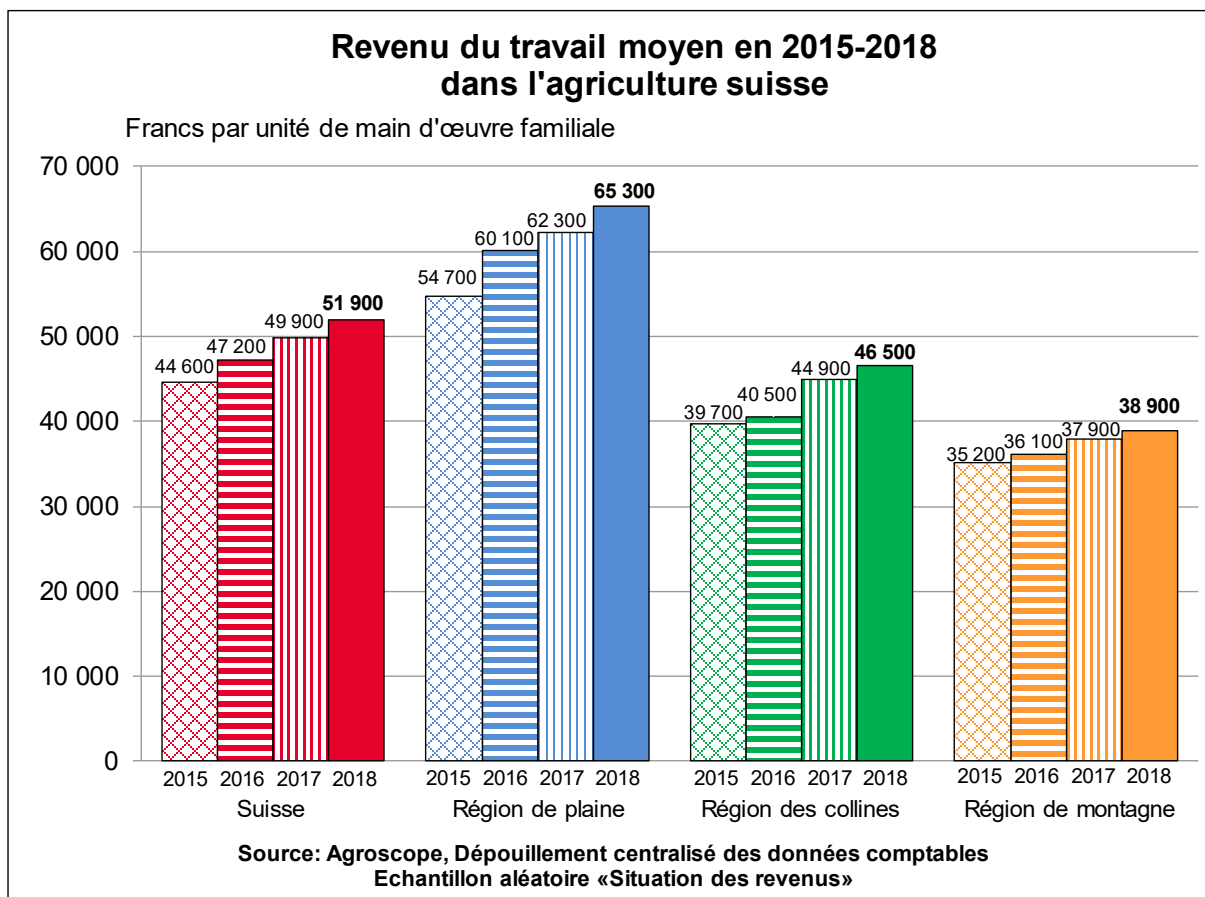
Par rapport au compte de résultats, le calcul des flux de trésorerie se concentre sur la variation des liquidités de l'unité « ménage » représentée dans la comptabilité financière et composée de l'entreprise et du domaine privé. Il indique la quantité d'argent disponible à la fin de l'année, indépendamment des écritures comptables sans effet sur les liquidités.

Par rapport à l'année précédente, les entrées de trésorerie provenant des activités de l'entreprise ont augmenté de 4,0 % pour atteindre 91 200 francs, soit une hausse de la même ampleur que celle du revenu agricole. A cela s'ajoutent les flux de trésorerie issus des revenus annexes des familles paysannes qui n'ont quasiment pas changé. Viennent ensuite en déduction les dépenses privées du ménage qui ont augmenté de 2,2 % par rapport à l'année précédente. Par conséquent, le solde disponible pour investissements et remboursement des dettes était de 53 300 francs par ménage agricole.

Compte tenu de la forte hausse des investissements (+6300 francs), le besoin en liquidités après dépenses privées et investissements était de 500 francs. Ce besoin, conjugué à une entrée de trésorerie issue de l'activité de financement (acquisition de capitaux moins remboursement de capitaux) qui s'élève à 7400 francs en moyenne, s'est traduit par un excédent de trésorerie, c.-à-d. par une variation positive des liquidités inscrites au bilan entre la fin et le début de l'année, de 6900 francs au total par famille.

Alors que les liquidités ont augmenté pour 58 % des exploitations, 42 % des exploitations ont enregistré une diminution de leurs liquidités. Une hétérogénéité similaire a été observée entre les exploitations en ce qui concerne l'acquisition de capitaux et les investissements nets. La plupart des exploitations (70 %) ont, en net, remboursé des dettes. Seules quelques-unes d'entre elles ont investi de grosses sommes (par exemple pour la construction d'une étable), ce qui a souvent nécessité l'acquisition de capitaux. Les flux de trésorerie issus de l'activité d'exploitation et des revenus annexes affichaient également une grande disparité. Le solde de ces flux après déduction des dépenses privées est disponible pour les investissements et le remboursement des dettes. Alors que ce solde était négatif pour 13% des exploitations, il dépassait 130 100 francs pour 10% d'entre elles.

Ces résultats sont basés sur les données relatives à la situation des revenus dans l'agriculture qu'Agroscope relève dans le cadre du Dépouillement centralisé des données comptables (échantillon aléatoire, cf. encadré).



Principes légaux et méthodologiques

Sur mandat de la Confédération (Ordonnance sur l'évaluation de la durabilité de l'agriculture, RS 919.118), le Dépouillement centralisé des données comptables d'Agroscope relève chaque année les données comptables d'un échantillon d'exploitations agricoles afin d'analyser la situation des revenus dans l'agriculture. Pour le calcul du revenu agricole 2018, les résultats reposent sur un échantillon composé de 2475 exploitations sélectionnées de manière aléatoire et ayant mis à cet effet leurs données à disposition d'Agroscope. Dans le cadre de l'analyse, les données des exploitations sont pondérées afin que les statistiques calculées représentent le plus fidèlement possible les revenus de l'agriculture suisse.

Informations sur l'échantillon:

<https://www.agroscope.admin.ch/agroscope/fr/home/themes/economie-technique/economie-dentreprise/zabh/einkommenssituation.html>

Complémentarités avec les comptes économiques de l'agriculture (CEA) de l'Office fédéral de la statistique (OFS)

L'Office fédéral de la statistique (OFS) et Agroscope publient simultanément deux statistiques complémentaires pour l'évaluation de la situation économique de l'agriculture suisse. Avec les comptes économiques de l'agriculture (CEA), l'OFS mesure la performance macroéconomique au niveau du secteur agricole. Cette approche de synthèse, basée sur plusieurs sources, permet de calculer une première estimation de l'année en cours en début d'automne ; les résultats des années précédentes sont consolidés par la même occasion. Des grandeurs économiques comme la valeur ajoutée ou le revenu généré par l'ensemble du secteur agricole sont renseignées par les CEA. Agroscope, quant à lui, décrit avec les résultats du dépouillement centralisé de données comptables (DC-Cta) les réalités microéconomiques des exploitations agricoles. Le DC-Cta étant une statistique basée sur les boucllements comptables d'un échantillon représentatif d'exploitations agricoles, Agroscope compile des résultats définitifs qui portent sur l'année précédente et qui renseignent en particulier sur l'évolution, la composition et la distribution du revenu à l'échelle de l'exploitation agricole, au niveau de la Suisse, des régions agricoles ou encore des types d'exploitation. Ces deux statistiques du programme pluriannuel de la statistique fédérale sont mentionnées par l'Ordonnance sur l'évaluation de la durabilité de l'agriculture (RS 919.118).

Les objectifs des CEA et du DC-Cta sont distincts mais complémentaires. Les méthodes utilisées sont également différentes. Ainsi, si certains éléments comptables sont similaires, comme par exemple la rémunération du travail et du capital, les résultats des deux statistiques ne sont pas identiques.

Pour plus de détails sur les similitudes et les différences entre ces deux statistiques, consulter la publication sur les deux baromètres de l'agriculture suisse:

<https://www.bfs.admin.ch/asset/fr/1127-1700>

Informations complémentaires

Schmid D., Renner S., Hoop D., Jan P. & Dux D., 2019: Evolution économique de l'agriculture suisse en 2018 - Rapport principal n° 42 du Dépouillement centralisé des données comptables (échantillon sur la situation des revenus). Agroscope Transfer Nr. 293

Contacts

Pierrick Jan
Groupe de Recherche Economie d'entreprise
Agroscope, Tänikon 1, 8356 Ettenhausen

Service Médias Agroscope
media@agroscope.admin.ch
+41 58 466 88 62

www.agroscope.ch | Une bonne alimentation, un environnement sain